

Séance du 26 mars 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt six mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BERNARD Alain

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
14	11	11
		Pour : 11
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etai(en)t présents :**

Josette VINCENT, Sylvain ASCARI, Valérie TEILHAS-BALME, Nathalie STOFFT, Luc BARDINE, Pierre LEOUZON, Lydia CHEVAT, Rachel PELLEGRIN, Jannick RIOU, Ludovic ROUSSON, Alain BERNARD

**Procurat ion(s) :**

**Etai(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
19 mars 2024

**Etai(en)t excusé(s) :**

Gaëtan ROBERT, Mélisa BAUDRAND, Laëtitia GRANDJEAN

Date d'affichage
27 mars 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 27 mars 2024 et publication du 27 mars 2024

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**  
Lydia CHEVAT

27 mars 2024
et publication du
27 mars 2024

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

**Investissement**

Dépenses : 36 289,65

Recettes : 36 289,65

**Fonctionnement**

Dépenses : 42 709,36

Recettes : 42 709,36

Pour rappel, total budget :		
<b>Investissement</b>		
Dépenses :	36 289,65	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	36 289,65	(dont 0,00 de RAR)
<b>Fonctionnement</b>		
Dépenses :	42 709,36	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	42 709,36	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé le maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SAINT LAGER BRESSAC

le maire BERNARD Alain

le(s) secrétaire(s) de séance

